

26/02/2015



TECHNIQUES



Hébergement en cantonnement CRS



Le SNAPATSI revendique depuis des années **l'amélioration des conditions d'hébergement** des personnels techniques en CRS (*circulaire 84-184*).

Le 24 février 2016, la DCCRS a reçu le SNAPATSI pour ouvrir les **négociations** sur l'hébergement.

Un **groupe de travail a été mis en place** et se réunira à raison d'une fois par mois pour une **finalisation courant été 2016 du projet d'amélioration des cantonnements**.

La DCCRS a indiqué que ce projet engendrera de **gros travaux pour certains cantonnements** et s'est fixée un **délai de 5 ans** pour y arriver. Un **audit** est en cours dans 23 cantonnements à modifier et à améliorer afin d'établir un calendrier des travaux.

Le SNAPATSI **participera activement aux futures négociations** sur la base des revendications suivantes :

- **Hébergement avec sanitaire et douche individuelle** pour tous les personnels techniques (*pour optimiser les temps de repos et prendre en compte les horaires décalés*) ;
- **Amélioration des conditions d'accueil des personnels féminins en CRS** ;
- **Amélioration des parties communes** (*machine à laver et sèche linge gratuits*) ;
- **Amélioration du confort technologique** (*wifi gratuit dans tous les cantonnements*).

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

Le SNAPATSI défend vos conditions de travail